

□

Le covoiturage s'adresse à tous les automobilistes qui souhaitent rouler autrement.

En France, aujourd'hui :

- Les transports constituent le 2ème poste de dépenses des ménages derrière le logement mais devant l'alimentation
- 80% des salariés utilisent leur voiture pour aller travailler et un salarié qui réside à 40km de son lieu de travail dépense en moyenne chaque année 7 000 € pour ses déplacements domicile-travail en voiture.
- Le nombre de passagers par voiture aux heures de pointe n'est que de 1,3 (source ADEME).
- 30 km par jour, c'est jusqu'à 1550 € d'économies par an (source ADEME).

Covoiturer, c'est s'organiser pour circuler à plusieurs dans un même véhicule avec à la clé :

- de l'argent économisé
- un environnement protégé
- moins de stress et de fatigue
- de la solidarité et de la convivialité
- des embouteillages oubliés et moins d'encombrement sur les routes
- des places de parking libérées
- davantage de solidarité envers ceux qui n'ont pas de voiture.

L'aire de covoiturage de Petite-Synthe/ Saint Nicolas (99 places dont 2 PMR)

Ce parking de 99 places (dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite) est ouvert à tous, sans condition. Afin de limiter l'impact environnemental, un revêtement alternatif a été retenu.

Il permet :

- infiltration naturelle des eaux pluviales et respect des écoulements naturels,
- usage de matériaux non traités (respect de l'environnement),
- meilleure intégration paysagère – le caractère naturel est davantage préservé,
- innovation technique,
- moindre coût.

Le covoiturage

Pour encourager cette pratique, il existe de nombreuses plateformes Internet favorisant la mise en relation des usagers.

Hauts de France Mobilité a lancé un site Internet dédié qui couvrira l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais : Passpasscovoiturage.



Cette plateforme met **gratuitement** en relation les personnes qui souhaitent pratiquer le co-voiturage et partager les frais de transport correspondants*.

La plateforme www.passpasscovoiturage.fr, via l'espace « les communautés » permet d'identifier les personnes qui proposent ou recherchent un trajet en co-voiturage et de les mettre en contact. Il est possible également de consulter les trajets proposés dans les autres communautés.

Pour vos trajets réguliers ou **occasionnels**, n'hésitez pas à tester ! Inscrivez-vous gratuitement sur la plateforme (choix de la communauté : « COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE – HABITANTS »)

L'aire de covoiturage de Petite-Synthe

Mise en service en septembre 2014, cette aire est fortement utilisée, tant la semaine que le week-end, avec en moyenne 200 entrées de véhicules chaque jour.